

LE VUARGNÉRAN



JOURNAL TRIMESTRIEL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVORNE

N° 7

Mai 2011

EDITO

ON PREND LES MÊMES

Les communes vaudoises auront vécu leurs petites révolutions quinquennales avec, pour certaines, de plus ou moins grands brassages.

Yvorne se singularise par des résultats de scrutins quasi soviétiques. Ce n'est sans doute pas anodin si le Grand Parti vuargnéran, mené à la baguette par Alain Bas-sang, savoure son triomphe... en fanfare.

En tous les cas, une Municipalité revigoree se lance tambour battant à l'assaut d'une législature passionnante. Hormis la bonne gestion des affaires courantes et la poursuite de projets et chantiers déjà initiés, d'autres sujets de réflexion comme les questions énergétiques, l'amélioration du trafic ou une nouvelle fusion de communes viendront alimenter les discussions du Bureau ovale.

Pour en finir avec le volet politique, signalons encore que deux de nos citoyens porteront haut les couleurs de notre région lors des élections fédérales en automne 2011. En effet, Mlle Oriane Engel s'est portée candidate au Conseil national sur la liste des Jeunes Libéraux-Radicaux Vaudois et M. Philippe Gex sur celle du PLR. Les Libéraux Vaud. Plein succès et belle campagne à eux.

Avant, qui sait, de sabler le champagne, les aficionados du bon vin, et donc des vins d'Yvorne, ne manqueront pas les traditionnelles Caves ouvertes, les 11 et 12 juin, rendez-vous incontournable des Didier Cuche de la descente à la cave et des Viktor Röthlin de la dégustation.

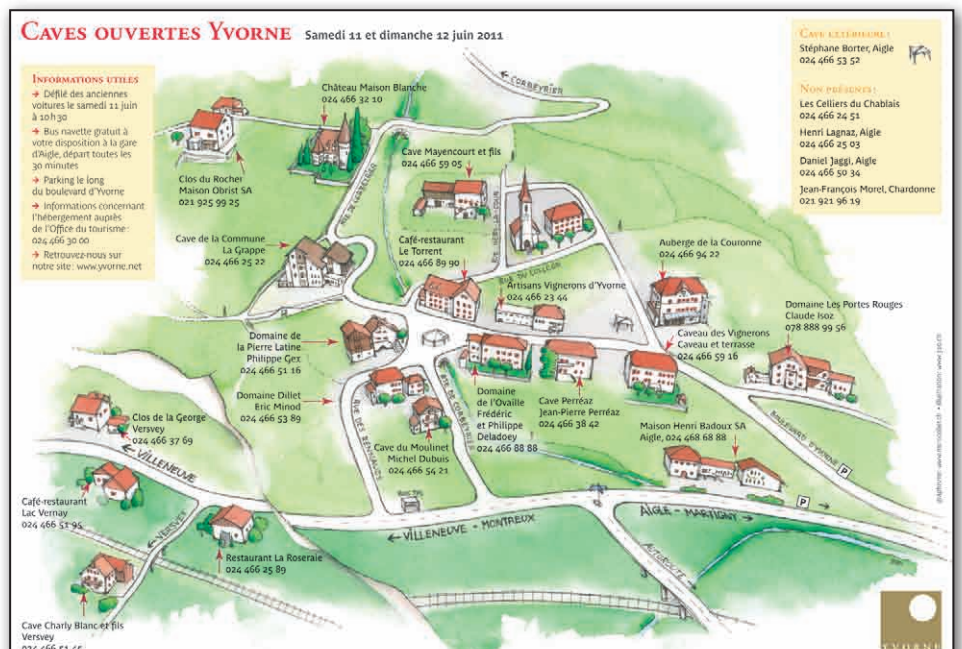
Nul doute qu'avec une démographie galopante et une population « viaralisée » au millésime 2010, le cap des 2000 habitants soit franchi plus vite que celui du premier coup de pioche du rond-point de Soretzatz.

Gary Perret

- SOMMAIRE -

Edito	1
Infos communales - Résultats élections	2-3
Infos communales - Les vins de la Commune	4
Infos politiques et de la paroisse	5
Infos communales - Traitement des vignes	6
Infos locales	7
Agenda - Infos du Cartel	8

CAVES OUVERTES 2011



INFOS COMMUNALES

VOS AUTORITÉS COMMUNALES - LÉGISLATURE 2011 - 2016

Les urnes ont rendu leur verdict : au premier tour, le 13 mars, les sept sièges de l'exécutif ont été attribués tandis que pour le Conseil communal, deux tours auront été nécessaires pour élire les 35 parlementaires vuarngrans. Résultats et présentation de vos autorités politiques pour les cinq prochaines années.

1^{er} TOUR, 13 MARS 2011

MUNICIPALITÉ

Electeurs inscrits	Cartes de vote reçues	Taux de participation	Bulletins valables	Majorité absolue
771	441	57,2 %	426	214

SONT ÉLUS

Nom et prénom	Suffrages obtenus
MULLER Jacques-Henri	302
CROUSAZ Georges	299
GEX Philippe	297
FRUTSCHI Marie-Hélène	297
BASSANG Alain	294
SAUTHIER Gérard	285
DUBUIS Michel	279

OBTIENNENT DES VOIX

Nom et prénom	Suffrages obtenus
CROT Jean-Louis	153
Voix éparses	79

SYNDICATURE

Elu tacitement
GEX Philippe



Marie-Hélène Frutschi



Alain Bassang



Gérard Sauthier



Jacques-Henri Müller



Philippe Gex



Georges Crousaz



Michel Dubuis

CONSEIL COMMUNAL

Electeurs inscrits	Cartes de vote reçues	Taux de participation	Bulletins valables	Majorité absolue
771	441	57,2 %	416	209

33 candidats sur 35 obtiennent la majorité absolue.

SONT ÉLUS

Nom et prénom	Suffrages obtenus
BLANC Pierre-Alain	302
BARBAY Alain	300
ANSERMOZ Jean-Luc	294
DEREGIS Isabelle	292
FRANCESCHINI Christian	292
SUARDET Jean-Daniel	289
HUTTENMOSER Marc	282
DEVAUD Jean-Pierre	282
MINOD Eric	282
MERLI Raphaël	282
MARET Jean-Daniel	281
BERNASCONI Christian	278
CONUS Marc-André	276
ANEX-dit-CHENAUD Jean-François	275
PITTEX Cécile	275
BONJOUR Cyrille	274
WEIBEL Michel	273
BENASSI Marco	271
TURRIAN Sébastien	271
CODEREY Jean-François	271
DELMAS Christian	271
DERVEY Nicolas	270
CHOLLET Edouard	265
STALDER Didier	261
PORRET Jacques	261
DELADOEY Frédéric	258
PILLOUD Jean-Pierre	258
CUTTELOD Ana-Maria	247
VOUILLOZ Valéry	238
CUTTELOD Jacques	236
VERDON Stéphane	236
HANNESSCHLÄGER Paul	233
SCHAUFELBERGER Pierre	225



Pierre-Alain Blanc



Alain Barbay



Jean-Luc Ansermoz



Isabelle Derégis



Christian Franceschini



Jean-Daniel Suardet



Marc Huttenmoser



Jean-Pierre Devaud



Eric Minod



Raphaël Merli



Jean-Daniel Maret



Christian Bernasconi



Marc-André Conus



J.-François Anex-dit-Chenaud



Cécile Pittex



Cyrille Bonjour



Michel Weibel



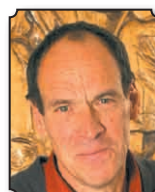
Marco Benassi



Sébastien Turrian



Jean-François Coderey



Christian Delmas



Nicolas Dervey



Edouard Chollet



Didier Stalder



Jacques Porret



Frédéric Deladoey



Jean-Pierre Pilloud



Ana-Maria Cuttelod



Valéry Vouilloz



Jacques Cuttelod



Stéphane Verdon



Paul Hanneschläger



Pierre Schaufelberger



Danielle Nicolier



Charles-André Durnat

2^{ème} TOUR, 3 AVRIL 2011

Electeurs inscrits	Cartes de vote reçues	Taux de participation	Bulletins valables
772	374	48,44 %	372

SONT ÉLUS

Nom et prénom	Suffrages obtenus
NICOLIER Danielle	268
DURGNAT Charles-André	202

OBTIENNENT DES VOIX

Nom et prénom	Suffrages obtenus
STALDER Guy	90
LUTHI François	77
MARCERE Didier	56
SCHUPBACH Daniel	34

INFOS COMMUNALES

LES VINS DU DOMAINE DE LA COMMUNE FONT PEAU NEUVE

Le millésime 2010, fraîchement mis en bouteilles, verra les vins du Domaine communal arborer de nouveaux atours.

Nouvelles bouteilles pour certains, nouvelles étiquettes pour tous et en grande nouveauté: le GALAXIE, un assemblage de cépages rouges (Merlot, Cabernet Franc, Diolinoir, Gamaret), élevé en fût de chêne. La Municipalité a procédé à la dégustation de plusieurs variantes d'assemblages pour proposer, au final, un vin subtil, complexe et équilibré, fruit du travail minutieux de notre œnologue, Frédéric Blanc, et de nos vignerons-tâcherons, Jean-François Franceschini et Claude Perotti.

Autre changement: la «Sélection de la Muni», assemblage de nos trois chasselas, disparaît de la carte.

Ces remaniements interviennent dans une période tourmentée pour la profession et nécessitant de nouvelles stratégies de vente, promotion et de communication.

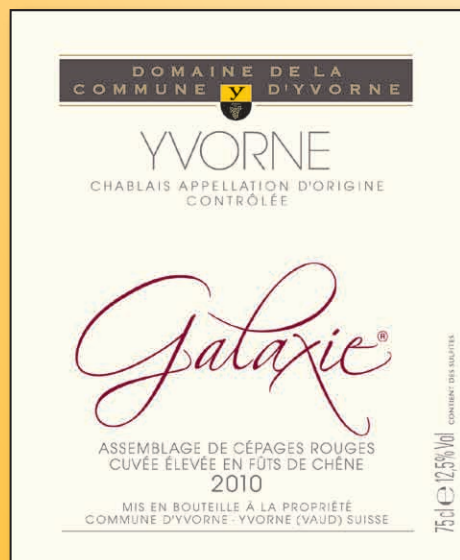
Les prix ont également été adaptés selon les positionnements recherchés avec ces différents vins. La population vuarnérane bénéficie toujours de prix préférentiels.

N'hésitez donc pas à venir déguster ces nouveautés lors des prochaines Caves Ouvertes ou lors d'une visite au bâtiment communal, les samedis entre 10 h et 12 h.

Belle découverte et bonne dégustation!




Les nouvelles étiquettes du Domaine de la Commune d'Yvorne



INFOS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 5 MAI 2011

 Durant cette séance, la Municipalité a déposé les préavis suivants :

- Préavis municipal 1/2011 concernant la réalisation des actions de la Romande Energie.
- Préavis municipal 2/2011 concernant le bouclage du réseau d'eau et d'épuration, ainsi que la réfection du chemin du Cilet pour une somme de Fr. 693'000.-.
- Préavis municipal 3/2011 concernant la réfection de la route des Ecots, avec ses équipements pour une somme de Fr. 360'000.-.
- Préavis municipal 4/2011 concernant la mise en place de « Moloks » sur le territoire pour une somme de Fr. 190'000.-.

- Préavis municipal 5/2011 concernant la mise en séparatif des eaux usées et eaux claires de Vers-Morey pour une somme de Fr. 398'499.-.
- Préavis municipal 6/2011 concernant la réfection des sanitaires et aménagements pour l'entretien du collège d'Yvorne pour une somme de Fr. 95'000.-.
- Préavis municipal 7/2011 concernant le rapport de gestion pour l'exercice 2010.

Sur ce dernier point, les comptes 2010 laissent apparaître des revenus totalisant Fr. 5'012'092.86 contre Fr. 4'988'899.94 de charges, soit un excédent de revenus de Fr. 23'192.92.


Les commissions rapporteront sur ces préavis lors du prochain Conseil communal.

Prochaine séance : jeudi 9 juin 2011, au Château d'Aigle.

INFOS POLITIQUES D'YVORNE

PLR
Les Libéraux-Radicaux

CHERS HABITANTS ET HABITANTES D'YVORNE

 Je tiens tout d'abord, par ces quelques lignes, à vous exprimer mes plus sincères remerciements !

Vous avez été formidables en soutenant notre liste et nos idées en votant en masse pour le PLR, lors des dernières votations.

Je suis donc un président heureux...

Heureux, car nous pouvons continuer notre politique villageoise durant les 5 prochaines années.

J'ai été même surpris par ce magnifique résultat, surtout par le nombre de nos candidats élus au 1^{er} tour.

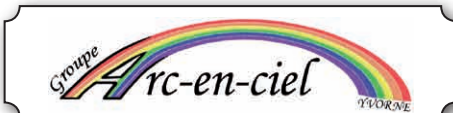
Les votations se terminent le 15 mai avec l'élection des suppléants (cardinaux).

Afin de poursuivre la dynamique des résultats du second tour, nous avons décidé de faire une liste commune avec le parti Arc-en-Ciel.

J'espère donc être toujours aussi heureux le 15 mai après les derniers résultats.

Au plaisir de vous rencontrer dans les rues de la commune ou lors de l'assèmblement, le 28 juin, à 15 heures au temple d'Yvorne, je vous souhaite à toutes et à tous un excellent printemps.

Alain Bassang
Président du PLR Yvorne



« MAIN DANS LA MAIN SUR LE MÊME CHEMIN »

 Le Groupe Arc-en-Ciel conserve ses 2 sièges au Conseil communal pour la législature 2011-2016.

Nous remercions tous les électeurs d'avoir participé au scrutin et tout particulièrement d'avoir soutenu le Groupe Arc-en-Ciel.

Nos 2 élus, Danielle Nicolier et Charles-André Durnat, mettront tout en œuvre pour être dignes de **vos** confiance.

Ils auront pour mission de réaliser des projets qui nous, et surtout **vous** tiennent à cœur.

Si un sujet **vous** intéresse ou **vous** préoccupe tout particulièrement, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous tenterons de trouver une solution toujours dans l'optique d'un développement durable.

Notre « Gazette » continuera de **vous** informer régulièrement. Elle permettra de maintenir et entretenir le **lien** entre les autorités et les habitants d'Yvorne notamment en vous donnant des nouvelles de ce qui se passe au Conseil. Nous **vous** rappelons que les séances sont publiques et **vous** encourageons à venir y assister en **vous** installant à la galerie.

Nous ferons tout notre possible pour être à la hauteur de **vos** attentes !

Pour le Groupe Arc-en-Ciel
Danielle Nicolier
Conseillère communale

INFOS PAROISSIALES

INVITATION



- à vivre un temps à part, pour soi, en lien avec Dieu... « **Parenthèse** », à 19h30 à l'église d'Yvorne les vendredis : 10 juin, 8 juillet, 12 août, 9 septembre, 7 octobre... Célébration suivie d'une collation.
- à vivre un culte en famille... « **Fête de l'Alliance** », dimanche 29 mai, 10h15 à l'église de Corbeyrier. Culte animé par les enfants, avec participation de catéchumènes, suivi d'un apéritif et d'un repas à la salle communale. Inscription jusqu'au 20 mai, 10 h, au secrétariat paroissial, 024 466 58 09.
- au voyage... « **Balade en Piémont** », au Jeûne Fédéral (du 17 au 19 septembre). Visite de la Veneria Reale (magnifique résidence de la famille de Savoie), logement à Cuneo. Dimanche : culte et découverte de la région. Lundi : dégustation de vin et visite d'une rizière. Voyage en car. Fr. 520.- tout compris. Inscriptions jusqu'au 15 juin, au secrétariat paroissial, 024 466 58 09.

Toutes ces informations et bien d'autres sont sur : www.aigle.eerv.ch

Paroisse réformée :

A.-C. Rapin, pasteure, rue du Collège 6, Yvorne - 021 331 56 47 & J.-L. Crot, président, Les Maisons-Neuves 24, Yvorne, 024 466 76 20

Paroisse catholique : rue du Rhône 4, Aigle - 024 466 23 88 – www.cath-vd.ch

Informations sur les traitements des vignes par voie aérienne dans la région d'Yverne

Quelques informations sur les procédures et les dates d'applications pour la saison 2011 :

Pour la saison 2011, le groupement de traitements des vignes par voie aérienne d'Yverne sera actif dès 06h00 les matins des : **16 et 25 mai, 7 et 20 juin, 4 et 18 juillet et le 4 août 2011** pour autant que la météo le permette. Dans de bonnes conditions, soit sans vent et avec une bonne luminosité, les applications se font très tôt le matin et plus de 70 ha de vignes sont traités en un matin.

Les traitements peuvent être avancés ou retardés d'un à deux jours selon les conditions météorologiques annoncées sur la région.

Pour une vendange saine en octobre et un vin excellent et frais au printemps suivant, le vigneron doit effectuer entre 8 à 10 traitements. Durant la végétation de la vigne, du début mai au 15 août, le vigneron doit ébourgeonner, effeuiller, attacher, cisailier et traiter dans la zone des grappes pour lutter contre le mildiou, l'oïdium et la pourriture grise. Bien soigner le feuillage permet d'avoir de bons degrés œchsle plus tard lors de la présentation de la vendange à la cave.



Quelques informations sur la procédure suivie :

Chaque groupement de traitements par hélicoptère doit désigner un responsable. Celui-ci doit posséder un permis de traiter délivré par l'instance cantonale. Un expert spécialement formé pour le contrôle des applications est également nommé. C'est lui qui établit le rapport annuel qu'il fera ensuite parvenir aux instances fédérales (l'OFEFP).

Toutes les surfaces traitées ont suivi une procédure officielle de mise à l'enquête publique dans les communes concernées.

Air-Glacières engage, chaque année, pour le traitement aérien des vignobles de Suisse romande 5 hélicoptères Lama spécialement équipés pour les traitements des vignes, 7 pilotes formés pour les applications par voie aérienne et plus de 20 assistants.

Air-Glacières renouvelle les demandes d'autorisations de traitements par voie aérienne auprès des offices de l'OFAC, l'OFAG et de l'OFEFP à Berne. Ceux-ci accordent les autorisations de traitement des vignes pour une année.



Les produits homologués et autorisés sont publiés sur une liste établie par l'OFAG. Cette liste des produits homologués est mise à jour chaque année avant le début de la saison des traitements.

Un plan de traitements détaillé est envoyé au début de chaque année aux vignerons membres du groupement, aux instances officielles, aux communes et aux polices régionales. Les plans sont également affichés en plusieurs endroits autour des vignes.



Pour plus d'informations, vous pouvez rencontrer en fin de matinée sur la place de préparation des produits, juste après les applications, les responsables, les pilotes, l'expert et les assistants.

Lors des vols d'hélicoptère, pour votre sécurité, respectez les consignes données par les personnes régulant la circulation sur les routes de votre région.

Alain Mottier, Conseiller tech. Agro

21 janvier

RÉCEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS

En début d'année, les nouveaux habitants de notre commune ont été reçus à la Grappe par les autorités politiques, religieuses et le Cartel pour une présentation d'Yvorne, allant de l'histoire à l'avenir en passant par l'administration et les loisirs. L'apéritif qui a suivi a permis de faire plus ample connaissance.

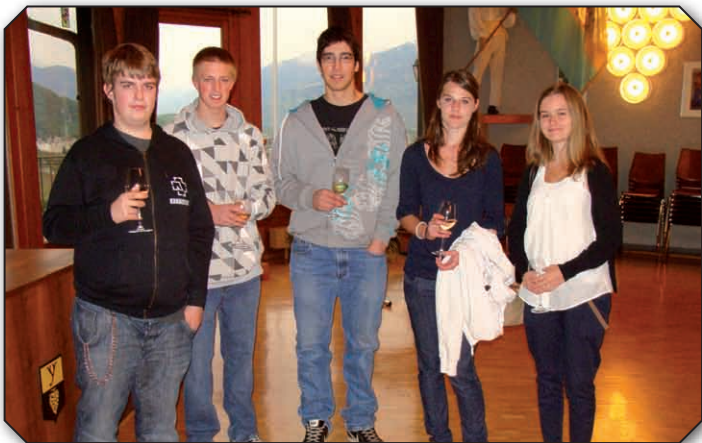


14 avril

RÉCEPTION DES NOUVEAUX CITOYENS

Avoir 18 ans, le bel âge! De nouvelles portes s'ouvrent. Mais atteindre la majorité civique implique aussi de nouvelles responsabilités.

La Municipalité, emmenée par son vice-syndic Jacques-Henri Müller, et accompagnée de Jean-Daniel Suardet, président du Conseil communal, d'Anne-Christine Rapin représentant la Paroisse et de Frédéric Blanc, président du Cartel, a convié les nouveaux citoyens d'Yvorne à la Grappe pour leur donner quelques clés et éclairages sur le rôle, notamment politique, qu'ils peuvent désormais exercer.



De gauche à droite : Michaël Nicolier, Ludovic Minod, Martin Suardet, Mélanie Tabord et Oriane Engel

LE CAP DES 1000 HABITANTS À NOUVEAU FRANCHI

En 1995, Yvorne franchissait le seuil des 1000 habitants. Un léger fléchissement de la population s'en est suivi et il aura fallu attendre le début de l'année 2011 pour dépasser à nouveau ce cap. Notre 1000^{ème} habitante est Mlle Aline Grosjean, 21 ans, fille de Christian Grosjean et de Nicole Gigandet-Grosjean.

Nous lui adressons toutes nos félicitations et lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.

NOUVEL-AN 2011 DE LA JEUNESSE

Comme il est de tradition, la Jeunesse d'Yvorne a réveillé le village au son des tambours dès potron-minet pour saluer la nouvelle année.

En fin de matinée de ce premier jour de l'an, les Jeunesses d'Aigle et d'Ollon se sont jointes aux Vuarnérans pour partager un apéritif offert par les Autorités communales. Morceaux choisis.

Merci à B. Monod pour les photos.



La Jeunesse d'Yvorne devant la Grappe



Morceau d'ensemble par les 3 Jeunesses



Un bel élan de fraternité entre Jeunesses

AGENDA

19 mai Tir militaire

18 h-20 h au stand de St-Triphon Amis Tireurs

24 mai Tir en campagne (anticipé),

18 h-20 h au stand de St-Triphon Amis Tireurs

27 mai Tir en campagne 18 h-20 h

au stand de St-Triphon Amis Tireurs

28 mai Tir en campagne 9 h-12 h

et 13h30-15 h au stand de St-Triphon Amis Tireurs

29 mai Fête de l'Alliance Paroisse

8 juin Ramassage papier-carton

9 juin Conseil communal

10 juin Célébration à l'église d'Yvorne

à 19h30 Paroisse

11 juin Caves ouvertes PROVY

12 juin Caves ouvertes PROVY

17 juin Fête de tir, 17h30-19h30

stand de St-Triphon Mousquetaires et Union

18 juin Fête de tir, 9 h-12 h et 13h30-16 h,

stand de St-Triphon et Couronnement à 19 h au Caveau Mousquetaires et Union

22 juin Ramassage objets encombrants

23 juin Tir militaire, 18 h-20 h au stand de

St-Triphon Amis Tireurs

26 juin Tir d'Aï Mousquetaires et Union

28 juin Assermentation des Autorités

communales, 15 h à l'église d'Yvorne

- IMPRESSUM -

Rédacteur responsable:

Gary Perret, 079 339 90 93

Impression:

Imprimerie Bach SA, 024 463 21 83

Commune d'Yvorne:

tél. 024 466 25 22, fax 024 466 60 61

site: www.yvorne.ch

e-mail: commune@yvorne.ch

INFOS DU CARTEL

LE MOT DU CARTEL

☀ Le printemps est là, bien là, chaleureux, radieux, merveilleux. Il nous incite à des moments de convivialité et de partage, apéros, fêtes, brochets grillades et autres joutes sportives en plein air.

L'été 2010 s'est réjoui d'une Fête au village dans le quartier de Vers-Morey. D'ores et déjà 2011 pourrait sembler plus calme... Cela serait sans compter l'appui de nos sociétés locales qui peaufinent dans leur coin maintes manifestations qui nous réjouiront durant les prochaines saisons:

- Marché aux fleurs, plusieurs tirs et Abbayes, les traditionnelles Caves ouvertes, tournois de pétanque et diverses sorties.
- Une assemblée des Présidents était initialement prévue le 5 mai. Toutefois à cette date une séance du Conseil communal a été convoquée. De plus l'ordre du jour ne contenant que peu d'éléments, le Comité du Cartel a décidé d'annuler cette séance des Présidents. Tous auront ainsi à loisir de passer une soirée en famille ou entre amis. Les dossiers en cours seront traités lors de l'assemblée générale en automne.
- La Fête Nationale, en date du 1^{er} août depuis 721 ans, se déroulera au Caveau avec un brunch à midi organisé par Provy, et le soir animation musicale, restauration par le Ski-club ainsi qu'un cortège emmené tambours battants par notre Jeunesse.
- L'an passé, la remise du Mérite Vuarnéran et des Prix des balcons fleuris a été un franc succès. Dorénavant le premier samedi des vendanges sera la date traditionnelle de ces festivités. Soyez nombreux à vous y joindre. Mais avant, soignez vos jardins et massifs, chacun a sa chance. Nous attendons aussi de nombreuses candidatures pour le Mérite.
- En 2003 et en 2004, le 1^{er} week-end de décembre, les rues d'Yvorne avaient vu défiler pendant 24 h des marcheurs en faveur du Téléthon. Différentes sociétés animaient le parcours. Le Comité du Cartel a décidé de remettre sur pieds la manifestation du Téléthon dans le village. Il s'agit d'un travail de longue haleine afin de regrouper sponsors et autres aides. N'agendez ainsi pas cette manifestation pour 2011 mais pour 2012!

Au plaisir de se rencontrer lors de ces divers évènements, à chacun un excellent printemps!

Le Cartel

MÉRITE VUARNÉRAN

☀ Un « Mérite Vuarnéran » annuel est attribué dans le cadre de différents domaines tels que l'art, le sport, la culture, ou autres.

Chaque habitant de la Commune d'Yvorne a la possibilité de déposer sa candidature. Le concours est également ouvert aux sociétés locales.

Alors n'hésitez pas, si vous pensez mériter ce prix ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait prétendre au titre de Mérite Vuarnéran 2011, envoyez un dossier au Cartel des Sociétés d'Yvorne, case postale 21, 1860 Aigle.

Date limite d'envoi: 30 juin 2011.



FAÇADES ET BALCONS FLEURIS

☀ Le printemps est arrivé avec son cortège de bourgeons et de petites fleurs! C'est avec grand plaisir que nous organisons notre traditionnel concours des façades et balcons fleuris.

Un jury, composé de plusieurs personnes, sillonnera à plusieurs reprises notre commune afin d'apprécier vos compositions florales. Les meilleures réalisations se verront attribuer un prix cet automne.

Nul besoin de vous inscrire, tous les jardins, balcons et façades visibles de la route prennent part au concours.

Nous vous souhaitons un bel été et d'avance vous remercions de votre participation.

